



Mineure en culture et création

Objectifs

L'objectif de la mineure est de permettre aux étudiants qui le souhaitent d'intégrer une dimension culturelle et créatrice dans leur formation de baccalauréat. Le programme fait appel aux compétences de plusieurs facultés, il requiert la participation active et créatrice des étudiants, et permet aux étudiants de valoriser, par le biais d'un séminaire, des pratiques culturelles dans lesquelles ils sont déjà engagés.

Conditions et critères d'accès

La mineure est accessible, sans aucun pré-requis, à tous les étudiants en baccalauréat, et ce, quelle que soit leur orientation. La mineure est suivie par les étudiants durant leur deuxième et troisième années de baccalauréat.

Le succès de la mineure dépendra en partie de l'accueil qui lui sera réservé dans les différentes filières de formation de baccalauréat. Dans un premier temps, on ne prévoit pas de limite au nombre d'inscrits.

Formations accessibles au terme de la mineure

La mineure ne s'articule avec aucune majeure de manière privilégiée. Il n'y a pas de master particulier accessible au départ de la mineure.

Structure détaillée

1. Activité obligatoire :

CCR1211 Analyse de pratiques culturelles[30h] (5 crédits) Thierry De Smedt Jean Florence Jean Stillemans

2. Une ou deux activités parmi les activités suivantes :

CCR1212 Artiste en résidence[30h] (5 crédits) ☒ N.
CCR1213 Artiste en résidence[30h] ⊕ Brigitte Van Wymeersch (coord.)
MUSI1509 Campus opéra[22.5h] (3 crédits) ☒ Brigitte Van Wymeersch
MUSI1510 Campus opéra[22.5h] (3 crédits) ⊕ Brigitte Van Wymeersch
COMU1222 Littérature et société[30h+10h] (4 crédits) Marc Lits
COMU1223 Séminaire d'écriture communicationnelle[10h+20h] (3 crédits) Frédéric Antoine Philippe Marion
COMU2122 Technologies des communications : audio-visuel et multimédia[30h] (3 crédits) Thierry De Smedt Benoît Macq
EDPH1003 Fondements des activités d'expression (parties A et B)[0h+30h] (2 crédits) Dominique De Jaeger Cécile Delens (coord.)
EDPH1021 Expression[0h+30h] (2 crédits) Dominique De Jaeger Cécile Delens (coord.)

le cours EDPH1003 est prérequis

AUCE1501 Dessin 1 : Ville et Territoire[60h] (4 crédits) Jean Stillemans
AUCE1503 Dessin 3 : la composition et ses techniques [45h] (3 crédits) Frédéric Andrieux

3. Cours obligatoire :

CCR1210 Théories et pratiques culturelles[30h] (5 crédits) Luc Collès (coord.) Christophe Joseph Yv Pirenne

4. Un cours parmi les cours (les étudiants qui ont déjà suivi ce cours sont tenus de le signaler et de prendre 3 autres crédits pour compléter leur programme) :

PSP1124 Anthropologie sociale et culturelle[30h] (3 crédits) ▲ N.
POLS1225 Anthropologie sociale et culturelle[30h] (3 crédits) Robert Deliège

5. Le reste du programme de la mineure est à choisir par l'étudiant dans la liste des cours au choix, de manière à aboutir à un volume total de 30 crédits. L'étudiant qui le souhaite peut proposer de choisir des cours qui n'apparaissent pas dans cette liste (il y a de très nombreuses possibilités : cours sur la politique culturelle, sur le théâtre français, sur l'histoire de la mise en scène, etc.). Ce choix devra être cohérent et argumenté. Les propositions de programmes comprenant des cours en dehors de la liste sont soumises pour approbation à la commission de gestion de la mineure en culture et création.

Cours au choix :

| | | |
|-----------------|--|--|
| <u>AUCE1101</u> | Approche croisée de l'architecture 1 : anthropologie[15h] (2 crédits) | Jean Stillemans |
| <u>AUCE1102</u> | Approche croisée de l'architecture 2 : philosophie[15h] (2 crédits) | Jean Stillemans |
| <u>AUCE1103</u> | Approche croisée de l'architecture 3 :esthétique[15h] (2 crédits) | Jean Stillemans |
| <u>FLTR1510</u> | Introduction aux principales littératures européennes I[30h] (5 crédits) | Paul Deproost Guido Latre Jean-Claude Polet (coord.) |
| <u>FLTR1410</u> | Fondements historiques de la civilisation occidentale[60h+10h] (5 crédits) | Paul Servais Françoise Van Haeperen Laurence Van Ypersele Jean-Marie Yante (coord.) |
| <u>FLTR1440</u> | Arts et civilisations[37.5h+15h] (5 crédits) | Alexander Streitberger Brigitte Van Wymeersch Laurent Verslype (coord.) |
| <u>ARKE1441</u> | Arts et civilisations II : Orient ancien, Monde classique, Europe du nord-ouest[45h] (6 crédits) | Joachim Bretschneider Raymond Brulet Nicolas Cauwe Marco Cavaliéri Nadine Cherpion Jan Driessen (coord.) |
| <u>ARKE1442</u> | Arts et civilisations III : moyen âge, temps modernes, époque contemporaine[45h] (6 crédits) | Philippe Bragard (coord.) Ralph Dekoninck Pauline Voute |
| <u>ARKE1405</u> | Musique et civilisations[15h] (2 crédits) | John Philippe Van Tiggelen |
| <u>ARKE2670</u> | L'art du XXe siècle[30h] (4 crédits) | Alexander Streitberger |
| <u>ARKE1250</u> | Notions d'esthétique et de philosophie de l'art[30h] (4 crédits) | Danielle Lories |
| <u>ROM2430</u> | Histoire de la littérature française contemporaine[30h] (3 crédits) ☒ | Vincent Engel |
| <u>ROM2441</u> | Littérature francophone de Belgique[30h] (3 crédits) ▲ | N. |
| <u>ROM2271</u> | Explication d'auteurs français du XXe siècle (I)[30h] (3.5 crédits) ⊕ | Vincent Engel |
| <u>THEA2130</u> | Psychologie et théâtre[30h] (2.5 crédits) | Jean Florence |
| <u>MUSI1500</u> | Notions d'histoire de la musique I[30h] (5 crédits) ⊕ | Brigitte Van Wymeersch |
| <u>MUSI1503</u> | Musiques du 20e siècle et d'aujourd'hui[22.5h] (3 crédits) ☒ | Christophe Joseph Yv Pirenne |
| <u>MUSI1507</u> | Sociologie et diffusion de la musique du 19e siècle à nos jours et musicologie des médias[22.5h] (3 crédits) | John Philippe Van Tiggelen |
| <u>MUSI1508</u> | Esthétique et philosophie de la musique[22.5h] (3 crédits) ⊕ | Brigitte Van Wymeersch |
| <u>PUBL2390</u> | Droit des médias et de l'information[30h] (4.5 crédits) ⊕ | François Jongen |
| <u>DESO2336</u> | Droits intellectuels[30h] (4.5 crédits) ⊕ | Mireille Buydens Bernard Remiche |
| <u>FILO1270</u> | Anthropologie philosophique[45h+15h] (5 crédits) | Michel Dupuis Nathalie Frogneux |
| <u>SC2004</u> | Evolution et hominisation[15h] (3 crédits) | Marie-Claire Van Dyck |
| <u>SC1181</u> | Outils informatiques et recherche documentaire[15h+30h] (3 crédits) | Daniel Peeters Marie-Anne Van Hove |
| <u>THEO1120</u> | Introduction à l'histoire des religions[45h] (4 crédits) | Jacques Scheuer |
| <u>OPES2230</u> | Politiques et institutions culturelles[30h] ▲ | N. |

Informations pratiques

Responsable académique : Ralph DEKONINCK, dekoninck@arke.ucl.ac.be

Personne de contact : Nadia DARDENNE, dardenne@sflt.ucl.ac.be

Inscription à la mineure**1. Modalités d'organisation**

La mineure est gérée par la commission de gestion "culture et création". Les membres de cette commission sont désignés par le Conseil de la culture. L'expertise des membres de la commission couvre un large spectre d'activités culturelles. Cette commission assure la promotion, la coordination, le suivi et l'évolution du programme de la mineure.

La gestion administrative de la mineure est assurée par la Faculté FLTR. Cette gestion inclut l'inscription des étudiants, les contacts avec les étudiants, la collecte des horaires et les contacts avec l'administration centrale.

2. Admission à la mineure

Ce point n'est pas pertinent pour cette mineure.

3. Inscription à la mineure

<https://ultra16.sipr.ucl.ac.be:8443/mineure/auth/login.do>

4. Vérification de l'inscription à la mineure

<http://www.ucl.ac.be/etudes/mineures/linscrminfltr.pdf>

5. Modification de l'inscription à la mineure

La demande de modification, dûment motivée, doit être introduite avant le 10 octobre auprès du Conseiller aux études de la faculté à laquelle appartient l'étudiant.

Horaire des cours

1. Consultation de l'horaire des cours

L'horaire peut être consulté à l'adresse <http://www.uclouvain.be/17344.html>

Les étudiants doivent également consulter l'horaire des facultés et/ou départements pour les cours qui ne sont pas repris dans la fiche horaire de la mineure.

Les modifications de dernière minute sont reprises dans la rubrique "valves étudiants" sur le site <http://zeus.fltr.ucl.ac.be>

2. Résolution de conflits horaires éventuels à l'aide du tableau des équivalences

Le tableau des équivalences peut être consulté au secrétariat du département qui gère la mineure. Personne de contact : le responsable de la mineure, pour conseils et approbation de modification(s) éventuelle(s).

Formulaire d'inscription aux activités de la mineure

1. Informations sur les pré-requis, ...

Ce point n'est pas pertinent pour cette mineure.

2. Inscription aux activités du programme de la mineure

<http://www.ucl.ac.be/etudes/mineures/liste/formin.html> (*format PDF*)

3. Obtention du visa du responsable de la mineure

L'étudiant est tenu, une fois le formulaire d'inscription aux activités complété, de demander le visa du responsable de la mineure avant de le transmettre au secrétariat de sa faculté.

Supports disponibles

1. Informations sur le service-cours

Un certain nombre de cours magistraux devraient être progressivement disponibles sur la toile et être idéalement accompagnés d'exercices qui permettront l'auto-apprentissage.

Informations à demander aux titulaires des cours.

2. Consultation du tableau des supports disponibles pour chaque activité

Informations à demander aux titulaires des cours.

Dans l'éventualité où des dispositifs pédagogiques alternatifs sont proposés pour une activité, ceux-ci s'adressent uniquement aux étudiants qui sont inscrits à l'activité en question dans le cadre de leur mineure et qui feront la preuve de l'impossibilité d'assister au cours. Un accord écrit de l'enseignant sera requis.

Organisation des examens

1. Inscription aux examens

L'inscription aux examens des cours de la mineure se prend sur le bulletin d'inscription de l'année d'études principale (secrétariat de votre département).

2. Consultation des horaires d'examens

Les horaires d'examens peuvent être consultés sur les sites respectifs de chaque faculté et/ou département.